



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/1207 du 29 avril 2024, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active diméthomorphe,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **VITIMIL***

*de la société*                      GRITCHE

*numéro de dossier*            n°2024-1826

*Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active diméthomorphe par le règlement d'exécution (UE) 2024/1207 du 29 avril 2024,*

*Considérant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence ENERVIN TEAM (AMM n°2150387),*

*Considérant en conséquence que les exigences visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 ne sont plus respectées,*

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retiré en France, à compter du 20 novembre 2024**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**Liberté  
Égalité  
Fraternité**anses**AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	VITIMIL	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	GRITCHE La Cafourche 491 Rue Simone Veil 33860 VAL-DE-LIVENNE France	
Formulation	Suspension concentrée (SC)	
Contenant	300 g/L - amétoctradine 225 g/L - diméthomorphe	
Produit de référence	Nom commercial	ENERVIN TEAM
	N° AMM	2150387
Numéro d'intrant	728-2015.01	
Numéro de permis	2160297	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	20/11/2024
Date limite pour la vente et la distribution	20/11/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	20/11/2024

A Maisons-Alfort, le 01/08/2024

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice adjointe des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:  
*Frédérique Touffet*  
1B855C32081749B...